

EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL – QUATRIÈME CYCLE

**Soumission à la 44^{ème} session du
Groupe de travail sur l'examen périodique universel du Conseil des droits de l'homme des
Nations Unies
Genève, avril 2023**

CUBA

**Présenté par:
Centre Europe – Tiers Monde (CETIM)**



Organisation avec le statut ECOSOC
Rue Amat 6, 1202 Genève
+41 22 731 59 63
www.cetim.ch
contact@cetim.ch

Alimentation, agriculture et droits humains à Cuba

Introduction

1. L'action en faveur des droits de l'homme développée par la République de Cuba se caractérise par des engagements historiques en faveur de la défense et de la promotion des droits économiques, sociaux et culturels à l'intérieur et à l'extérieur de ses frontières. Cuba a dénoncé sans relâche auprès de la communauté internationale les graves violations des droits humains subies par son peuple en conséquence directe de l'embargo économique et financier, inacceptable (et illégal) imposé au pays par les États-Unis d'Amérique¹. Ce faisant, et malgré les innombrables difficultés rencontrées, Cuba a concomitamment mené une politique interne fortement axée sur le respect des droits humains de sa population. Le classement élevé du pays dans les indices mondiaux de développement et de normes sociales² révèle le succès global de Cuba dans la promotion des droits économiques, sociaux et culturels, et en particulier du droit à l'alimentation, ce qui en fait un exemple à suivre.

2. Dans le domaine de l'agriculture et de la production alimentaire, Cuba a joué un rôle de premier plan dans la mise en œuvre de systèmes agricoles durables sur le plan environnemental et social, grâce à un engagement à long terme du gouvernement et de la population cubaine en faveur de pratiques agricoles agroécologiques et de la protection des droits des paysans et des autres personnes travaillant dans les zones rurales. Cet engagement a joué un rôle clé dans la promotion du droit à l'alimentation de la population cubaine.

3. Ce résultat a été rendu possible par la promotion d'une méthodologie appelée "Campesino-a-Campesino (CAC)", utilisée pour construire un mouvement agroécologique de base. La contribution des paysans à la production alimentaire nationale de Cuba s'en est trouvée considérablement accrue, ce qui a permis non seulement d'obtenir des résultats positifs en termes de respect du droit à l'alimentation, mais aussi de résilience face aux aléas climatiques.

4. Le développement et la consolidation de systèmes alimentaires basés sur l'agriculture paysanne et l'agroécologie à Cuba sont des étapes concrètes dans la promotion et la mise en œuvre de la Déclaration des Nations unies sur les droits des paysans et des autres personnes travaillant dans les zones rurales (UNDROP), un instrument relatif aux droits de l'homme adopté par l'Assemblée générale des Nations Unies en 2018. Cuba a voté en faveur de son adoption et a joué un rôle central lors des négociations. Ce rôle positif doit maintenant se traduire par un soutien clair et tangible à la mise en œuvre de l'UNDROP, tant au niveau national qu'international.

5. Dans cette contribution à l'examen périodique universel (EPU) de Cuba en 2023, nous présentons les mesures que Cuba devrait prendre pour faire progresser la mise en œuvre de l'UNDROP. Nous sommes convaincus que Cuba peut devenir un modèle en termes de mise en œuvre des droits consacrés par l'UNDROP. L'UNDROP n'ayant pas encore été adoptée lors du dernier examen de Cuba par l'EPU en 2017, cette question n'a été incluse dans aucune des recommandations adressées à Cuba en 2017.

1 https://www.cetim.ch/wp-content/uploads/DecEcritte_CETIM_Cuba2017_FR.pdf

2 <https://www.sustainabledevelopmentindex.org/>; <https://dashboards.sdindex.org/profiles/cuba>

L'UNDROP en bref³

6. L'objectif de l'UNDROP est de mieux protéger les paysans, les pêcheurs, les pasteurs, les éleveurs, les récoltants et les travailleurs agricoles (ci-après dénommés "paysans"), qui sont tous touchés de manière disproportionnée par la faim et l'extrême pauvreté. Malgré leur vulnérabilité, les paysans jouent un rôle clé dans la sécurité alimentaire mondiale et dans la préservation des ressources naturelles, de la diversité biologique et des systèmes alimentaires. Les paysans sont donc des acteurs essentiels pour assurer la résilience nécessaire pour faire face au changement climatique et à d'autres crises.

7. L'UNDROP complète et renforce les autres instruments relatifs aux droits de l'homme et réaffirme le principe de droit international selon lequel les obligations découlant de la Charte des Nations unies, y compris les obligations relatives aux droits de l'homme, prévalent sur les obligations découlant d'autres traités.

8. Ainsi, l'UNDROP affirme que les États doivent élaborer, interpréter et appliquer les normes et accords internationaux auxquels ils sont parties d'une manière compatible avec les droits consacrés par l'UNDROP (art. 2.4). Elle affirme que les États doivent veiller à ce que leurs politiques agricoles, économiques, sociales, culturelles et de développement soient compatibles avec la réalisation des droits qu'elle énonce (article 15, paragraphe 5). Elle reconnaît également l'importance de la coopération internationale pour soutenir les efforts nationaux visant à réaliser les droits énoncés dans l'UNDROP (art. 2.6).

9. L'UNDROP reconnaît de nombreux droits, notamment le droit à l'alimentation et à la souveraineté alimentaire (article 15), à un niveau de vie suffisant (article 16), à la terre et aux autres ressources naturelles (articles 5 et 17), à un environnement sûr, propre et sain (article 18), aux semences (article 19) et à la diversité biologique (article 20). Elle établit que les États doivent respecter, protéger et mettre en œuvre ces droits (article 2), garantir leur jouissance sans discrimination (article 3) et éliminer toutes les formes de discrimination à l'encontre des paysannes et des autres femmes travaillant dans les zones rurales (article 4). Elle dispose également que les organisations internationales et régionales doivent promouvoir le respect et la pleine application de la Déclaration et contribuer à la pleine réalisation des droits qui y sont énoncés, notamment par la mobilisation de l'aide au développement et de la coopération (art. 27).

Agroécologie et production alimentaire à Cuba

10. Avec la crise alimentaire et économique qui a frappé Cuba dans les années 1990, le pays a vu dans le modèle agricole agroécologique socialement engagé un moyen de sortir de la faim et de l'extrême dépendance vis-à-vis du commerce extérieur (pour les intrants agricoles, des produits chimiques, les machines et les denrées alimentaires elles-mêmes). Le système monoculturel dominant des années 1980 a ensuite cédé la place à une diversification accélérée de la production alimentaire, qui s'est traduite par la plus forte croissance de la production alimentaire en Amérique latine entre 1996 et 2005. Cette période a non seulement mis fin à la phase aiguë de la crise alimentaire sur l'île, mais elle a également ouvert la voie à la consolidation de l'agroécologie en tant que pratique largement acceptée à Cuba, tant sur le plan institutionnel que social. Grâce au soutien de l'État en termes de crédits, de subventions, de réforme agraire et de création de coopératives, les paysans cubains ont finalement repris le contrôle des terres agricoles et ont favorisé la transition vers des systèmes agricoles diversifiés et intégrés sur le plan agroécologique, jouant ainsi un rôle de premier plan dans la fourniture d'aliments sains et nutritifs aux Cubains.

3 Cette présentation est tirée du rapport préparé par le CETIM et ses partenaires dans le cadre de l'EPU de la Suisse en janvier 2023.

11. Les résultats positifs de Cuba en termes de production et de sécurité alimentaires sont donc dus à un processus réussi de distribution des terres (réforme agraire), ainsi qu'à la méthodologie horizontale réussie et innovante appelée Campesino-a-Campesino (du paysan au paysan, connue sous le nom de CAC), dans laquelle les paysans deviennent les moteurs du processus de production et de partage des technologies.

12. La CAC est une méthode participative basée sur des pratiques agroécologiques, guidée par les besoins et la culture des paysans locaux. Elle s'appuie sur la participation et les connaissances des agriculteurs, afin de mobiliser, d'encourager et de diffuser les riches connaissances agricoles.

13. En effet, la diffusion de l'agroécologie dans le secteur paysan a coïncidé avec une augmentation relative significative de sa contribution à la sécurité et à la souveraineté alimentaires nationales. L'agriculture paysanne agroécologique a également permis de rompre la dépendance à l'égard des intrants importés en période de crise économique et d'accroître la résilience de l'économie face à des chocs climatiques de plus en plus fréquents. En outre, l'interdiction des pesticides et des engrais dangereux à Cuba, dans le cadre de la stratégie agroécologique, a été et est extrêmement bénéfique pour la biodiversité et la protection de l'environnement.

14. La promotion et la sensibilisation à l'agroécologie à Cuba commencent dès l'école primaire et se poursuivent à tous les autres niveaux d'enseignement. Cela est possible grâce à la collaboration des ministères et des agences gouvernementales, des écoles et des universités, des centres de recherche, des organisations paysannes et rurales et des organismes religieux, avec le soutien d'organisations internationales.

15. Dans ce domaine, il convient de souligner : 1) le renforcement des capacités promu par l'Association nationale des petits agriculteurs - ANAP de Cuba, qui compte environ 12 000 participants chaque année à ses cours d'agroécologie ; et 2) le "Plan de souveraineté alimentaire et d'éducation nutritionnelle" de 2019, qui se concentre sur la réalisation du droit à l'alimentation par la promotion de l'agriculture urbaine, de l'agroécologie et de la souveraineté alimentaire, en accordant une attention particulière à l'intégration de la dimension de genre.

16. Malgré ces réalisations, les défis à relever sont considérables. Tout d'abord, Cuba continue d'importer jusqu'à 60-65 % de la nourriture qu'elle consomme. Deuxièmement, le changement climatique et les catastrophes environnementales (ouragans, inondations, sécheresses) affectent gravement les capacités de production alimentaire de Cuba. Troisièmement, Cuba dépend encore fortement de l'utilisation d'énergie fossile pour la production alimentaire, ce qui accroît sa vulnérabilité en cas de catastrophe naturelle.

Recommandations

17. A la lumière de ce qui précède, nous présentons les recommandations suivantes que Cuba devrait prendre en considération dans le cadre du cycle actuel de l'EPU :

18. Cuba devrait continuer à développer des efforts et des ressources pour soutenir les pratiques agroécologiques et la méthode CAC, en donnant la priorité à la participation et au rôle des paysans. En ce sens, Cuba doit constamment promouvoir et mettre en œuvre l'UNDROP en tant que vecteur de consolidation de l'agroécologie, contribuant ainsi à la construction de systèmes alimentaires justes et égalitaires.

19. Cuba devrait promouvoir de nouvelles lois et politiques, ainsi que réviser les lois et politiques existantes, à la lumière des articles et des dispositions de l'UNDROP. Ceci est particulièrement

important dans le contexte de la grave crise économique et des risques environnementaux qui affectent le pays et son secteur agricole.

20. Cuba devrait développer des programmes éducatifs spécifiques pour promouvoir et faire connaître l'UNDROP.

21. Cuba devrait renforcer sa coopération internationale afin de partager les bonnes pratiques en matière de connaissances agro-écologiques et d'aider d'autres pays à les adopter.

22. A la lumière de l'article 4 de l'UNDROP, Cuba devrait adopter des mesures spécifiques pour garantir les droits des paysannes, en particulier pour améliorer leur bien-être physique et mental, ainsi que leur accès à la sécurité sociale.